



Procès-verbal
Le mardi 27 novembre 2001 - n° 61

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Trudel, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001, des Régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue ; (Dépôt n° 757-20011127)
 - Nunavik ; (Dépôt n° 758-20011127)
 - Québec. (Dépôt n° 759-20011127)
-

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, les rapports annuels 2000-2001, des Régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes:

- Abitibi-Temiscamingue
- Nunavik
- Québec

27 novembre 2001

soient déferés à la Commission des affaires sociales pour étude;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Cette motion est adoptée.

Mme Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications, dépose :

Le rapport annuel de la Société de télédiffusion du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 760-20011127)

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de M. Boisclair, ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau, dépose :

Le rapport annuel de Recyc-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 761-20011127)

M. Legendre, ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de la Société du Centre des congrès de Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 762-20011127)

27 novembre 2001

Dépôts de rapports de commissions

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 13, 15, 18 juin et 21 novembre 2001, a tenu des consultations particulières et des auditions publiques et a étudié en détail le projet de loi :

n° 13 Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 763-20011127)

M. Vallières (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 20, 21 et 22 novembre 2001, a tenu des consultations particulières et des auditions publiques sur le projet de loi :

n° 26 Loi modifiant la Loi sur la Régie du logement et le Code civil.

(Dépôt n° 764-20011127)

M. le Président, à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale qui, les 24 et 31 octobre 2001, a poursuivi l'étude des propositions de réforme parlementaire.

(Dépôt n° 765-20011127)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

27 novembre 2001

M. le Président informe l'Assemblée qu'il rendra demain la décision sur la question de privilège soulevée par le député de Vaudreuil et prise en délibéré lors de la séance du 21 novembre 2001.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Fournier (Châteauguay) dépose :

Copie d'une correspondance entre monsieur Jean-Philippe Marois, directeur du cabinet du whip en chef de l'opposition et monsieur Claude Lamarre, chef du Service des ressources documentaires et responsable de l'accès à l'information du ministère de la Santé et des Services sociaux, concernant une demande d'accès à l'information.

(Dépôt n° 766-20011127)

Motions sans préavis

M. Landry, premier ministre, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'importance de la lutte des Patriotes de 1837-1838 pour la reconnaissance de notre nation, pour sa liberté politique et pour l'établissement d'un gouvernement démocratique.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale de sensibilisation au sida, qui se déroule du 26

27 novembre 2001

novembre au 1^{er} décembre, et souligne également la Journée mondiale du sida, qui se tiendra le 1^{er} décembre prochain.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite chaleureusement les récipiendaires du Mérite national de la pêche et de l'aquaculture et souligne l'importance primordiale qu'occupe l'activité halieutique dans le développement économique des régions maritimes du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions procède à des consultations particulières sur le projet de loi n° 51, Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement et la Loi sur la Régie des alcools, des courses et des jeux, le vendredi 30 novembre 2001 et, à cette fin, qu'elle entende les organismes suivants :

Le vendredi 30 novembre 2001

15 h 00 à 15 h 15	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant le gouvernement
15 h 15 à 15 h 30	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant l'opposition
15 h 30 à 16 h 15	Association des bingos concertés et regroupés du Québec
16 h 15 à 17 h 15	Bingo-Lib et Regroupement des bingos de la région de Sherbrooke
17 h 15 à 18 h 00	Archevêché de Montréal

27 novembre 2001

20 h 00 à 21 h 00	Association des locateurs de salons de jeux et Les Entreprises Omnibingo inc.
21 h 00 à 21 h 45	Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec
21 h 45 à 22 h 30	Regroupement des organismes bénéficiaires de bingos « Robin »
22 h 30 à 22 h 45	Remarques finales du groupe parlementaire formant l'opposition
22 h 45 à 23 h 00	Remarques finales du groupe parlementaire formant le gouvernement

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques finales, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition sauf à l'égard de :

- Bingo-Lib entendu conjointement avec le Regroupement des bingos de la région de Sherbrooke ;
- L'Association des locateurs de salons de jeux entendue conjointement avec Les Entreprises Omnibingo inc.

pour les lesquels la durée maximale de l'exposé de chaque organisme sera de 20 minutes et l'échange avec les membres de la Commission sera d'une durée maximale de 40 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

27 novembre 2001

QUE le ministre de la Sécurité publique, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE le nom et le titre de Mme Rita Dionne-Marsolais, ministre déléguée aux Ressources naturelles, soient substitués à ceux de M. Jacques Brassard, ministre des Ressources naturelles, comme auteur du projet de loi n° 43, Loi modifiant la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire procède à des consultations particulières sur le projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec, le mardi 4 décembre 2001 et, à cette fin, qu'elle entende les organismes suivants :

Le mardi 4 décembre 2001

11 h 00 à 11 h 15	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant le gouvernement
11 h 15 à 11 h 30	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant l'opposition
11 h 30 à 12 h 15	Association des offices municipaux d'habitation du Québec
12 h 15 à 13 h 00	Fédération des locataires de HLM du Québec
15 h 30 à 16 h 15	Regroupement québécois des organismes sans but lucratif en habitation

27 novembre 2001

16 h 15 à 17 h 00	Chantier d'économie sociale
17 h 00 à 17 h 45	Front d'action populaire en réaménagement urbain
20 h 00 à 20 h 45	Association des directeurs d'offices municipaux d'habitation du Québec
20 h 45 à 21 h 30	Confédération québécoise des coopératives d'habitation
21 h 30 à 22 h 15	Association des groupes de ressources techniques du Québec
22 h 15 à 22 h 30	Remarques finales du groupe parlementaire formant l'opposition
22 h 30 à 22 h 45	Remarques finales du groupe parlementaire formant le gouvernement

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques finales, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

27 novembre 2001

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Loi modifiant la Loi sur le Barreau et la Loi sur les sténographes ;
- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 36, Loi sur la santé publique ;
- la Commission de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi reportant la date de la prochaine élection scolaire générale et modifiant la Loi sur les élections scolaires ;
- la Commission de la culture, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 18, Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 181, Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives au bâtiment et à l'industrie de la construction.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Rochon, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 63, Loi modifiant le Code du travail et la Loi modifiant le Code du travail, instituant la

27 novembre 2001

Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 63 est adopté.

Sur la motion de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 63 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le mardi 20 novembre 2001, sur la motion de M. Chevrette, ministre responsable de la Faune et des Parcs, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur les parcs.

À 13 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 03.

27 novembre 2001

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Chevrette, ministre responsable de la Faune et des Parcs, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur les parcs.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 44 est adopté.

Sur la motion de Mme Carrier, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 44 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le mardi 6 novembre 2001, sur la motion de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur le développement de la région de la Baie James et d'autres dispositions législatives.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 40 est adopté.

Sur la motion de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 40 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 175, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, ainsi que l'amendement transmis par M. Julien, ministre du Revenu.

L'amendement est déclaré recevable.

Un débat s'ensuit.

À 17 h 59, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

27 novembre 2001

La séance reprend à 20 h 08.

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 175, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, ainsi que sur l'amendement transmis par M. Julien, ministre du Revenu.

Le débat terminé, l'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté à la majorité des voix.

Adoption du principe

M. Boisclair, ministre de l'Environnement, propose que le principe du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi visant la préservation des ressources en eau, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 58 est adopté.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 58 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que le principe du projet de loi n° 60, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À minuit, le débat est ajourné au nom de M. Gauthier (Verdun).

Débats de fin de séance

27 novembre 2001

L'Assemblée tient deux débats de fin de séance reportés respectivement le jeudi 22 novembre et le mardi 20 novembre 2001 :

- le premier, sur une question adressée par M. Ouimet (Marquette) à M. Boisclair, ministre responsable de la Régie des installations olympique, concernant des documents déposés relatifs à la toiture du Stade olympique ;

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Boisclair, ministre responsable de la Régie des installations olympique, dépose :

Une copie de pages provenant de documents déposés à l'Assemblée nationale le mardi 13 novembre 2001.

(Dépôt n° 767-20011127)

- le deuxième, sur une question adressée par M. Després (Limoilou) à M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant l'hôpital Robert-Giffard.

À 0 h 25, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 28 novembre 2001, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU